

Etude de besoins

Offre réservée à :

PROJET 256389982/60243434 / INT H92657 - page no 1/4

ASS GOLFEURS NEUF TROUS M MICONNET JEAN PIERRE

Dossier client : 26042635 /5196

Projet d'avenant au contrat : 60243434

Vous nous consultez pour l'assurance de vos risques associatifs. Cette étude de besoins nous permet de vérifier que notre offre correspond aux besoins et souhaits que vous avez exprimés.

VOTRE ACTIVITE

Activité :

- GOLF

VOS CARACTERISTIQUES

Le nombre d'adhérents de votre association est de : 190 personnes

Locaux de l'association situés à :

38080 L ISLE D ABEAU

Sans présence d'une dépendance à une autre adresse

Bâtiment ne faisant pas l'objet d'un classement ou d'une inscription en tout ou partie au titre des Monuments Historiques

LES BESOINS ET SOUHAITS QUE VOUS AVEZ EXPRIMES

- Garantir la Responsabilité civile liée aux activités de l'association ainsi que sa défense pénale et recours suite à un accident
- Garantir la Protection juridique pour l'association

Compte tenu des informations ci-dessus que vous nous avez communiquées, ainsi que des besoins et souhaits que vous avez exprimés, nous vous proposons notre produit Allianz ASSOCIA PRO de la société Allianz.

Information importante pour les Associations sportives :

En vertu du Code du Sport (article L321-4), les associations sportives ont l'obligation d'informer leurs adhérents en matière d'assurance couvrant leurs dommages corporels liés à la pratique sportive.

Pour faciliter votre tâche en ce domaine, nous vous proposons d'étudier ensemble la garantie "Accidents corporels", accessible par ce contrat à la majorité des sports courants.

Une Notice d'information sera mise à votre disposition pour être distribuée à vos adhérents.

LES GARANTIES QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- Responsabilité Civile Générale
- Défense Pénale et Recours suite à accident
- Protection juridique (assureur Protexia)



LES GARANTIES QUE VOUS NE SOUHAITEZ PAS

- Dommages aux biens
- Pertes financières
- Responsabilité Civile Mandataires sociaux
- Accidents Corporels
- Assistance aux personnes

VOTRE COTISATION

Tarif : 04/2023

Indice FFB : 1 137,00

Les cotisations, frais et taxes compris sont de :

- 25,56 EUR par mois soit par année d'assurance..... 306,72 EUR *
- * dont 11,37 EUR pour la garantie Défense Pénale et Recours suite à accident
- * dont 105,84 EUR pour la garantie Protection Juridique.

LES INFORMATIONS IMPORTANTES

Notre offre est valable jusqu'au 06/05/2023 sous réserve que les renseignements donnés ne soient pas modifiés lors de la souscription du contrat.

La date d'effet souhaitée est le 01/04/2023.

Dans le cadre des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les présentes garanties ne seront accordées qu'après réception et analyse de la liste déclarative des bénéficiaires effectifs*.

CETTE DISPOSITION S'APPLIQUE POUR TOUTES LES PERSONNES MORALES INSCRITES AU RCS, MAIS ÉGALEMENT AUX ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET FÉDÉRATIONS.

(*) Article R. 561-1 du Code monétaire et financier définit les bénéficiaires effectifs comme «la ou les personnes physiques qui soit détiennent, directement ou indirectement, plus de 25% du capital ou des droits de vote de la société, soit exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés».

Documents remis :

- les Dispositions générales Allianz Associa Pro réf. REG36388 V11/22
- l'annexe "Protection juridique" réf. COM09369 V05/20

Vous reconnaissez que nous vous avons fourni par ailleurs le document d'information sur le produit d'assurance réf. REG34562 V12/20

Vous reconnaissez avoir été préalablement informé que votre intermédiaire agit en qualité d'Agent Général d'Assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS (adresse internet : www.orias.fr), et qu'il est soumis à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

En cas de difficultés, consultez d'abord votre Agent Général. Si sa réponse ne vous convient pas, il suffit de vous adresser à clients@allianz.fr ou à Allianz relations Clients - Case Courrier S1803 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex.

Vous n'êtes toujours pas satisfait de la réponse apportée après épuisement des voies de traitement internes indiquées ci-dessus ? Vous pouvez faire appel au Médiateur de l'Assurance www.mediation-assurance.org ou à LMA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Votre Agent Général bénéficie d'une commission versée par Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance, mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe Allianz. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr, par courrier à l'adresse Allianz - Informatique et Libertés - Case courrier S1805 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz " | _ | Oui " " | _ | Non "

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects. Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz. Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Etude de besoins établie en 3 exemplaires (dont 1 exemplaire remis au client) le 06/04/2023.

Signature de l'agent

Signature du client



Lucie CATENI
1 place De Delay d'Agier
26300 BOURG DE PEAGE
Tél. 04.75.72.36.67
lucie.cateni@allianz.fr

Votre Agent Général

CATENI LUCIE EI
1 PLACE DE DELAY D'AGIER
26300 BOURG DE PEAGE
Tél : 04.75.72.36.67
Fax : 04.75.05.12.37
Mel : h926571@agents.allianz.fr
Site internet : www.allianz.fr/cateni
Horaires d'ouverture de l'agence:
LE LUNDI 10H-12H 14H-18H
DU MARDI AU VENDREDI 9H-12H 14H-18H
N° ORIAS : 15002349